

Programme du Colloque « L'intégrité scientifique à l'aune du droit. II »

Jeudi 13 mars 2025

Salle des Conseils (Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris)

8h45

Accueil des participants

9h Allocution de **Cécile Bargues**, Professeur à l'Université Paris Panthéon Assas, Vice-présidente Recherche

9h15 Propos introductifs par **Marc Léger**, membre de l'Ofis (Office Français de l'Intégrité Scientifique) et d'**Olivier Descamps**, président du Cofis (conseil d'orientation de l'Ofis)

I / Premiers bilans

Sous la présidence de D^r **Hervé Maisonneuve**,
Membre de l'Office de l'Intégrité Scientifique de l'AP-HP

A / Le regard institutionnel

9h30 « L'articulation entre intégrité scientifique et évaluation de la recherche »

Stéphane Le Boulter, Président par intérim du Hceres

10h « Qu'est-ce qui a changé pour les chercheurs et les établissements avec la mise en place d'un cadre juridique pour l'intégrité scientifique depuis 2020 ? »

Marc Léger, Membre de l'Ofis

10h30 « Les Référents intégrité scientifique (RIS) face aux questions juridiques : quelles difficultés, quelles ressources ? »

Françoise Lantheaume, Présidente du RESINT, Professeure à l'Université de Lyon 2

11h00	Discussion
11h15-	Pause
11h45	« Intégrité scientifique et politique institutionnelle » Ghislaine Filliatreau , Déléguée à l'intégrité scientifique de l'Inserm, membre du Collège de Déontologie de l'Inserm
12h15	« La fonction de RIS sur le terrain : l'exemple d'un ONR, le CEA » Armelle Mesnard , Référente à l'intégrité scientifique au CEA
12h45	Discussion
13h0-14h30	Déjeuner

I / Premiers Bilan (suite)

Sous la présidence de **Didier Truchet**,
Professeur émérite de l'Université Paris Panthéon Assas

B / Le regard des acteurs

14h30	« L'intégrité scientifique comme objet d'enquête pour les sciences sociales : les attitudes et perceptions des personnels CNRS et INSERM » Michel Dubois , Directeur de Recherches au Cnrs, directeur du Groupe d'Études des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne (GEMASS)
15h00	« Le droit de l'intégrité scientifique à l'aune des pratiques institutionnelles : expérience d'un "lanceur d'alerte" » Raphaël Lévy , Professeur à l'université Paris Nord
15h30	Discussion
15h45	Pause
16h15	« Contre la juridicisation de l'intégrité scientifique » Laurent Jaffro , Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

16h45 « Un jeune chercheur et la mise en œuvre de l'intégrité scientifique »
François Waquet, Docteur en droit de l'université Paris Panthéon Assas

17h15 Discussion

Vendredi 14 mars

(Salle des Conseils (Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris))

II / Perspectives et Prospective

Sous la Présidence du professeur **Pierre Corvol**,
Professeur honoraire du Collège de France

9h « Perspectives pour l'Ofis : quels leviers d'action et quelles priorités »
Stéphanie Ruphy, Directrice de l'Ofis, Professeure à l'ENS (Ulm)

9h30 « Les dispositifs déployés à l'Université en faveur de l'intégrité scientifique »
Anne-Paule Roqueplo, Vice-présidente Recherche de l'Université Paris Cité :

10h Discussion

10h15 Pause

10h45 « Les dispositifs déployés dans une UMR en sciences humaines en faveur de l'Intégrité scientifique »
Emmanuelle Chevreau, Directrice de l'UMR 7184 Institut d'Histoire du Droit Jean Gaudemet, Professeure à l'Université Paris Panthéon Assas

11h15 « L'intégrité scientifique, condition sine qua non de la science ouverte ».

Agnès Robin, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Montpellier, Directrice adjointe du Laboratoire Innovation, Communication et Marché (LICeM)

11h45 « Les obligations des chercheurs, un élargissement progressif de l'intégrité scientifique »

Agathe Chirossel, Docteure en droit de l'Université de Clermont-Ferrand

12h15 Discussion

12h30 Fin du colloque

En raison des consignes de sécurité à l'entrée du Centre Panthéon et des places limitées dans la salle des conseils, les personnes qui souhaitent assister au colloque doivent nécessairement contacter Olivier Descamps à l'adresse suivante : olivier.descamps@u-paris2.fr